

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date : 5 février 2024**

**Objet : Approbation du Compte Administratif 2023 - Budget Annexe Gare du Tacot  
N° 2024-02-05/07**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de février, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22                      Présents : 18                      Votants : 19

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Magali RAMIREZ et Céline JANDARD.

Absents : M Salim DJELLAB

Absents excusés : M Didier PICARD, Mme Carole SYLVESTRE, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE

Procurations : M Didier PICARD à M Laurent BELUZE, Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE à Mme Monique REMONTET

Date de convocation du Conseil municipal : 22 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique MUZELLE

Madame Sylvie GALLAND, Adjointe au Maire déléguée aux Finances présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2023 du budget annexe Gare du Tacot.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Muriel MARCELLIN, Première Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 de la Gare du Tacot, dressé par M. Laurent BELUZE, Maire.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 629,05
Dépenses d'ordre de fonctionnement	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 629,05</b>
Recettes réelles de fonctionnement	12 670,00
Recettes d'ordre de fonctionnement	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 670,00</b>
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023</b>	<b>10 040,95</b>
Reprise du Résultat antérieur	1 398,82
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>	<b>11 439,77</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses réelles d'investissement	10 894,85
Dépenses d'ordre d'investissement	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 894,85</b>
Recettes réelles d'investissement	10 361,14
Recettes d'ordre d'investissement	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 361,14</b>
Résultat reporté 2023	-
Reprise du Résultat antérieur (déficit)	- 10 361,14
<b>Résultat d'investissement cumulé</b>	<b>- 10 894,85</b>
Restes à réaliser en dépense	

Restes à réaliser en recette	
Solde des restes à réaliser (RàR)	-
<b>Résultat d'investissement cumulé (y compris restes à réaliser)</b>	<b>- 10 894,85</b>

<b>Résultat de clôture 2023</b>	<b>544,92</b>
<b>Résultat de clôture 2023 avec restes à réaliser</b>	<b>544,92</b>

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n°2023-04-13/04 du Conseil municipal en date du 13 avril 2023 approuvant le budget primitif du budget annexe Gare du Tacot pour l'exercice 2023 ;

Vu la délibération n°2023-09-25/02 du Conseil municipal en date du 25 septembre 2023 approuvant la décision modificative n°1 ;

Vu la délibération n°2023-12-18/11 du Conseil municipal en date du 18 décembre 2023 approuvant la décision modificative n°2 ;

Le Maire se retire durant le vote.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la présentation faite du compte administratif 2023 du budget annexe Gare du Tacot ;

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.  
Renaion, le 6 février 2024

Le Maire,  
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240205-2024-02-05-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024  
Publication : 08/02/2024

Le Maire, Laurent BELUZE